



Le champlainois

NOVEMBRE 2018

Maire : Guy Simon
Conseillers (ères) : Sébastien Marchand Jocelyne Poirier Yvon Sauvageau
Jean-Paul LeBlanc Mireille Le Blanc Claude Boisvert

Municipalité de Champlain : 819-295-3979

M.R.C. des Chenaux : 819-840-0704

Ce bulletin contient :

PROJET DE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS.....	2
FEUILLES MORTES.....	2
JOURNÉE DES BÂTISSEURS.....	3
SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN.....	3
RÉGLEMENTATION : ABRI D'AUTO TEMPORAIRE	5
SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CHAMPLAIN.....	5
PRESBYTÈRE DE CHAMPLAIN : ESPACE À LOUER.....	5
LA CORPORATION TOURISTIQUE DE CHAMPLAIN	6
RÉCUPÉRATION DE PILES	6
VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE.....	7
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DES CHENAUX : PROGRAMMATION 2018-2019	8
DÉPART PORT DE QUÉBEC / BATEAUX DE CROISIÈRE.....	8
MARCHÉ DE NOËL DE ST-NARCISSE – 3 ^E ÉDITION.....	8
MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX.....	9
LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME	9
RELAIS POUR LA VIE MRC DES CHENAUX.....	10
ASSOCIATION DES PERSONNES AIDANTES DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN.....	11



Réunion du conseil municipal **LUNDI 5 NOVEMBRE** à 20 h au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame

PROJET DE CONTRÔLE BIOLOGIQUE DES INSECTES PIQUEURS

Une rencontre d'information sur le contrôle biologique des insectes piqueurs se tiendra le 6 novembre à compter de 19 H 30 au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame, Champlain.

Suite à la demande de citoyens, la municipalité de Champlain envisage de mettre sur pied un programme de contrôle des insectes piqueurs pour la partie sud-ouest de son territoire qui est particulièrement affecté par inconforts dus aux insectes. Le secteur visé par le projet s'étend, des 2 côtés de la route 138, entre les limites de la ville de Trois-Rivières et la rivière Pepin (658 Notre-Dame). Il concerne aussi toutes les rues de ce secteur situées au sud de la route 138.

Des résidents ont déjà été approchés pour connaître leur opinion sur la mise en œuvre d'un programme de contrôle des insectes dont le coût annuel est estimé à environ 97 \$ par logement. Plusieurs ont manifesté leur intérêt pour la mise en place d'un tel programme et ont demandé d'avoir plus d'informations.

M. Richard Vadeboncoeur de l'entreprise GDG environnement qui a mis en place ce programme dans plusieurs municipalités, dont la Ville de Trois-Rivières viendra expliquer les opérations et les conséquences du traitement. Il pourra aussi répondre aux questions des personnes présentes.

Le conseil municipal prendra ensuite une décision sur les suites à donner à ce projet, en fonction des réactions des résidents du secteur.

FEUILLES MORTES

Veuillez prendre note qu'aucune collecte de feuilles mortes ne sera faite sur le territoire de la municipalité de Champlain cet automne. Donc aucun sac ne sera ramassé.

Par contre vous pouvez les apporter : Ferme Champlinoise, Monsieur Sébastien Marchand
1396, rue Notre-Dame Champlain QC G0X 1C0

Recommandations :

Rappelons qu'à la ferme, seuls les feuilles mortes et les résidus de gazon sont acceptés. Les autres résidus tels que les branches, les souches, les troncs d'arbres et autres résidus non organiques sont catégoriquement refusés. Il est suggéré d'apporter les feuilles et le gazon dans des sacs de papier qui sont facilement compostables. À défaut, lorsque des sacs de plastique sont utilisés, on demande aux citoyens de vider leurs sacs de plastique et de déposer ces derniers dans les bacs mis à proximité.

JOURNÉE DES BÂTISSEURS



**Municipalité
amie des aînés**

En partenariat avec :

**Famille
Québec** 

La Journée internationale des aînés, précieuses personnes, que nous appelons : LES BÂTISSEURS, est un moment privilégié pour souligner la valeur incommensurable des personnes aînées dans notre société. Cette année, le thème « Partenaires pour un mieux-vivre » veut mettre l'accent sur l'importance d'associer les personnes aînées dans les projets et décisions sur les enjeux qui les concernent.

Alors qu'il y a peu de temps, le vieillissement s'accompagnait souvent d'un retrait de la vie sociale, il est maintenant bien documenté et reconnu que les personnes aînées constituent un groupe qui participe grandement à la vie collective.

Les bâtisseurs sont une force vive de notre communauté et plusieurs d'entre eux ont une riche expérience de vie, des compétences, des habiletés et l'envie d'apporter leur contribution.

En reconnaissance de votre contribution au sein de notre communauté, le Comité MADA désire vous inviter à un 5 à 7, où il nous fera plaisir de vous faire vivre une belle soirée entre amis, remplie de surprises autour d'un bon souper préparé et animé par les membres du comité et c'est gratuit.

Quand : le mardi 13 novembre 17 heures

Où : Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame, Champlain

Facile de s'inscrire en téléphonant au bureau municipal 819-295-3979

VOUS AVEZ JUSQU'AU 9 NOVEMBRE POUR VOUS INSCRIRE

SERVICE DES LOISIRS DE CHAMPLAIN

merci spécial

Le service des loisirs de la Municipalité de Champlain souhaite offrir ses plus sincères remerciements à tous les bénévoles qui ont contribué à la réalisation de la Fête de l'Halloween. Du costume de mascotte à la préparation des hot-dogs, chacun de vous a contribué au bonheur des petits Champlains et des petites Champlaines. Un merci spécial à Jocelyne Poirier, qui a donné temps et énergie à la réalisation de cet événement. De toute évidence, ces fêtes annuelles n'auraient pas la même envergure sans ton implication.

Un énorme merci à Massibec pour votre commandite lors de la Fête de l'Halloween. Votre implication est grandement appréciée.



FÊTE DE NOËL

Ne manquez pas la visite du Père Noël qui sera de passage à Champlain pour festoyer avec vous!

SAMEDI 8 DÉCEMBRE

13H00 À 16H00

CENTRE DU TRICENTENAIRE

*Pour recevoir un cadeau du Père Noël, les enfants doivent être inscrits avant le **25 novembre 2018**.*



Animation

Cadeaux

Jeux

Et plus encore !

Pour inscription, contactez Marie-Pier Veillette au 819-295-3166.



RÉGLEMENTATION : ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Dans toutes les zones, il est permis, du 1^{er} octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante, d'installer un abri d'auto temporaire, aux conditions suivantes :

- il doit y avoir un bâtiment principal sur le même terrain;
- le revêtement de l'abri d'auto doit être fait en toile ou d'autres matériaux spécifiquement manufacturés à cette fin;
- le revêtement doit être fixé à une structure démontable et bien ancrée au sol;
- l'abri d'auto doit être localisé dans les cours latérales et leur prolongement dans la cour avant; il peut aussi être localisé dans l'allée de circulation menant à un garage annexé au bâtiment principal ou dans la cour arrière;
- la superficie maximale de l'abri d'auto est de 30 mètres carrés par unité de logement;
- la hauteur maximale de l'abri d'auto est de 3 mètres.

L'implantation de l'abri d'auto doit respecter les distances minimales suivantes :

- 1 mètre de la bordure intérieure du trottoir ou de la chaîne de rue;
- 2 mètres de la ligne avant du terrain lorsqu'il n'y a pas de trottoir ni de chaîne de rue.

L'abri d'auto temporaire doit être démonté en dehors de la période d'autorisation.



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE CHAMPLAIN

Abonnement au Postillon

C'est le temps de vous abonner au Journal Le Postillon pour la prochaine saison au coût de 15\$. Le journal paraît 3 fois l'an : décembre, avril et septembre. Ce journal à caractère historique et témoin de la vie des Champlains et des Champlainoises en sera à sa 39^e année d'existence.

Pour vous abonner, s'adresser à Colette Neault 819-619-0124 et Claire Chartier 819 295-3929 et suivez-nous sur Facebook et sur le site web de la Municipalité de Champlain.

Micheline Laberge

PRESBYTÈRE DE CHAMPLAIN : ESPACE À LOUER

Il reste un espace à louer dans le garage du presbytère pour la période comprise entre novembre 2018 et avril 2019. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le secrétariat du presbytère au 819 295-3544.

Manon Leblanc, Agente administrative, Communauté de Champlain
Courriel: fabrique@eglisedechamplain.qc.ca



LA CORPORATION TOURISTIQUE DE CHAMPLAIN

présente: Nathalie Choquette

Après le succès planétaire de «La Diva et le Maestro», et à la demande populaire, les divas excentriques sont de retour ! **Le vendredi 4 octobre 2019 à l'église de Champlain.**

Reconnue pour sa folie créatrice, la diva fantaisiste Nathalie Choquette incarne de nouveaux personnages colorés, humoristiques et touchants dans une mise en scène unique et originale qui propose une nouvelle approche divertissante à l'opéra. Que ce soit une Marie-Antoinette dans un style baroque, une Manon Let's go hôtesse de l'air sur Air France, une Mme Won Ton soprano de l'opéra de Beijing ou une Lady Go Diva à la belle voix aggro saxophone, elles sont toutes flamboyantes, folles et divines, et interprètent avec glamour les plus beaux airs du répertoire lyrique. Un spectacle interactif et unique où beauté et humour se marieront dans une même et grandiose émotion.



Les billets sont présentement en vente au bureau municipal

Coût : 30\$ en prévente

Nous vous offrirons prochainement d'autres points de vente sur Facebook via Gens de Champlain et Corporation Touristique de Champlain.

RÉCUPÉRATION DE PILES

En collaboration avec le programme Appel à Recycler^{MD} la municipalité de Champlain met à votre disposition deux (2) boîtes pour vous permettre de recycler les piles.

Une au bureau municipal 819, rue Notre-Dame et l'autre au Centre du Tricentenaire 961, rue Notre-Dame.

Avant de déposer vos piles dans la boîte, veuillez lire attentivement les recommandations.

1. Les piles et batteries de 5 kg ou moins sont acceptées :

PILES ET BATTERIES RECHARGEABLES

- Nickel cadmium (Ni-Cd)
- Nickel métal hydride (Ni-MH)
- Lithium ion (Li-Ion)
- Nickel zinc (Ni-Zn)
- Petites piles scellées au plomb acide (PPSPA)

PILES ET BATTERIES JETABLES

(alcalines, par exemple)

- AA, AAA, 9V, C, D et piles de type bouton
- Piles et batteries au lithium primaires

Le programme n'accepte pas les piles hydro-électriques

2. **ENSACHEZ** ou protégez les bornes des piles et batteries (si la situation l'exige) selon les directives d'Appel à Recycler. La réglementation de Transport Canada en matière de sécurité exige que les bornes de certains types de piles et batteries soient protégées pour les empêcher d'entrer en contact, puisque cela peut provoquer des

étincelles et allumer un incendie. Voici la façon correcte de protéger vos piles batteries pour faire en sorte qu'elles soient recyclées en toute sécurité :

Pour les piles rechargeables et les piles à usage unique au lithium, lithium-ion, petites piles scellées au plomb acide ou de plus de 12V, assurez-vous de les emballer individuellement dans les sacs fournis par Appel à Recycler ou de protéger les bornes avec du ruban adhésif tout en laissant la chimie de la pile lisible sur la pile avant de la déposer dans la boîte Appel à Recycler.

Si vous n'êtes pas certain du type de pile ou de sa composition chimique, assurez-vous de l'emballer individuellement ou de protéger les bornes avec du ruban adhésif, isolant ou autre bande non conductrice, tout en laissant la chimie de la pile lisible avant de la déposer dans la boîte Appel à Recycler.

Toutes les autres piles et batteries : Déposez la pile ou batterie directement dans la boîte Appel à Recycler. Si vous n'avez pas de sac Appel à Recycler sous la main, vous pouvez vous servir d'un sac transparent de type Ziploc ou d'un sac à fruits et légumes d'épicerie transparent. Assurez-vous de bien fermer le sac avant de le déposer dans la boîte Appel à Recycler. Pour consulter la liste complète des piles et batteries dans les bornes doivent être protégées conformément à ces exigences, visitez le site Internet d'Appel à Recycler Canada, au <http://appelarecycler.ca/informations-securite/>.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

5 NOVEMBRE 2018 : 13 H 30 À 15 H 30 Salle municipale 33, rue du Pont SAINT-STANISLAS	7 NOVEMBRE 2018 : 9 H À 12 H Centre communautaire Henri St-Arnaud 1, Place du Centre SAINT-NARCISSE
9 NOVEMBRE 2018 : 9 H À 12 H 30 Centre communautaire C.-Henri Lapointe 100, rue de la Fabrique SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE	10 NOVEMBRE 2018 : 9 h à 11 H 30 16 NOVEMBRE 2018 : 13 H 30 À 15 H 30 11 JANVIER 2019 : 9 h à 11 H 30 Centre communautaire J.A. Lesieur (en haut) 2, rue du Centre SAINTE-GENEVIEVE-DE-BATISCAN
12 NOVEMBRE 2018 : 13 H 30 À 18 H Salle municipale (à côté de l'église) 2431, boulevard Saint-Jean SAINT-MAURICE	16 NOVEMBRE 2018 : 9 H À 12 H Centre du Tricentenaire 961, rue Notre-Dame CHAMPLAIN

- La vaccination est recommandée et offerte gratuitement aux personnes qui ont plus de risque de présenter des complications :
 - les enfants de 6 mois à 17 ans atteints de certaines maladies chroniques;
 - les femmes enceintes aux 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
 - les adultes ayant certaines maladies chroniques (incluant les femmes enceintes, quel que soit le stade de leur grossesse);
 - les personnes âgées de 75 ans et plus.
- Afin de diminuer les risques de contamination, la vaccination est aussi offerte gratuitement :
 - aux proches qui habitent sous le même toit qu'un enfant de moins de 6 mois ou qu'une personne à risque élevé d'hospitalisation ou de décès ainsi qu'à leurs aidants naturels;
 - aux travailleurs de la santé.
- La vaccination est également gratuite pour les personnes suivantes :
 - les enfants de 6 à 23 mois en bonne santé;
 - les personnes âgées de 60 à 74 ans en bonne santé.

***Apportez votre carte d'assurance maladie ainsi que votre carte d'hôpital et portez un vêtement ample.**

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DES CHENAUX : PROGRAMMATION 2018-2019

MERCREDI 7 NOVEMBRE Les pesticides et herbicides : Patrice Germain Salle municipale de Batiscan 181, rue de la Salle	MERCREDI 5 DÉCEMBRE (SOUPER) Ferme La Bissonnière, 490 Rg Ste-Élisabeth, St-Prosper Souper gratuit pour les membres 30 \$ pour les non-membres
MERCREDI 6 FÉVRIER Prendre racine : Alexandre Guérin Salle municipale de St-Narcisse 300, Principale	MARDI 5 MARS Michel Lachaume, hybrideur Salle municipale de St-Maurice 2431, Rang St-Jean
MERCREDI 3 AVRIL Potager facile : Émilie Gabias Salle municipale de Batiscan 181, rue de la Salle	MERCREDI 1^{ER} MAI Jardin d'oiseaux : Gilles Paradis Centre du Tricentenaire 961, rue Notre-Dame
MERCREDI 5 JUIN Echange de plantes et encan (activité de financement) Salle municipale de St-Narcisse 300, Principale	• La carte de membre annuelle est de 20 \$ par personne ou 30 \$ par couple • Elle est en vente en début de conférence Pour information : Lorraine Gauthier, présidente 418-328-8157

DÉPART PORT DE QUÉBEC / BATEAUX DE CROISIÈRE

ARRIVÉE	NOM	PAVILLON	LIGNE MARITIME	DÉPART	ORIGINE	DESTINATION
1 ^{er} nov. 8 h	Insignia	Iles Marchall	Oceania cruises inc.	1 ^{er} nov. 21 h	Saguenay – Québec	Montréal – Canada
3 nov. 8 h	Insignia	Iles Marchall	Oceania cruises inc.	3 nov. 17 h	Montréal – Canada	Sept-Iles - Québec



MARCHÉ DE NOËL DE ST-NARCISSE – 3^E ÉDITION

Le comité organisateur du Marché champêtre de Saint-Narcisse est heureux de vous annoncer la tenue de la 3^e édition du Marché de Noël qui se tiendra le samedi 1^{er} décembre 2018 au Centre communautaire de Saint-Narcisse de 10 :00 à 16 :00.



Pour l'occasion, nous recherchons de nouveaux exposants pour notre 3^e édition.

Nombre d'emplacements: 44 maximums, Coûts d'inscription: 30 \$ incluant une table de 6 pieds + 1 chaise, 5 \$ /électricité (si requis)

Pour vous inscrire, contactez Linda MacCulloch au 418-328-3029 ou par courriel au marchestnarcisse2016@gmail.com. Nous vous ferons parvenir un contrat d'engagement.

Votre place est réservée sur réception du contrat et du paiement.

MAISON DE LA FAMILLE DES CHENAUX

Papa en action

IMAX - 10 novembre, Galerie de la Capitale, Québec
Parce qu'avec papa c'est différent, offrez à vos enfants des souvenirs qu'ils chériront toute leur vie. Tarif spécial pour les membres.
Inscription obligatoire. Information : Cyndie

Cafés-Rencontres

Lundi St-Maurice 2431, St-Jean	Mardi St-Narcisse 1, Place du Centre	Mercredi La Pérade 100, de la Fabrique
-----------------------------------	---	---

5-6-7 novembre : Activités jour de pluie
19-20-21 novembre : Métro-boulot-dodo
Garderie simultanée gratuite
Information : Joanie

Bricolage de Noël

28 novembre, Centre communautaire La Pérade, 9 h 30

Venez utiliser votre créativité pour fabriquer de jolis cadeaux à offrir ou à garder pour vous. Activité parfaite pour rencontrer de nouvelles personnes et découvrir vos talents d'artistes! Coût 10.00\$ pour les membres. Inscription obligatoire. Information : Nadine

Ludothèque

16 novembre, Porte ouverte 13 h 00 à 16 h 00

Venez profiter de notre après-midi porte ouverte pour découvrir nos nouveautés. Plus de 125 jeux ont été ajoutés à notre inventaire incluant une section scolaire. Profitez-en également pour expérimenter nos 12 troussees thématiques sur l'éveil à la lecture et l'écriture, composées de livres, d'activités et de jeux. Vous pourrez essayer les jeux sur place et y déguster une collation ! Information : Joanie



Suivez-nous sur Facebook pour connaître toutes nos activités

Carte de membre 5\$

Tel. (418) 325-2120

Audrey Lacoursière, Adjointe Administrative

Maison de la famille Des Chenaux, 100, de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade (Qc) G0X 2J0

Téléphone : (418) 325-2120



LA SÛRETÉ DU QUÉBEC VOUS INFORME

La vente itinérante ou le porte-à-porte

Les policiers de la Sûreté du Québec désirent rappeler quelques conseils de prévention aux résidents de la MRC des Chenaux qui sont sollicités par des vendeurs itinérants.

Les vendeurs qui font du porte-à-porte emploient parfois des tactiques de vente sous pression et peuvent être très insistants auprès des consommateurs qui finissent souvent par acheter un produit ou signer un contrat pour un service malgré leur réticence. Voici quelques conseils :

- Gardez toujours les portes verrouillées, et ce, même si vous êtes dans la maison ou dans la cour. Cela empêchera un inconnu de pouvoir y pénétrer à votre insu.
- Regardez par la fenêtre ou judas pour voir la personne qui sonne à votre porte. Si vous ne pouvez pas la voir, demandez à travers la porte l'identité du visiteur.
- Même s'il semble honnête, il ne faut JAMAIS laisser un inconnu entrer dans la maison.
- Si la personne vous demande si vous vivez seul, DITES NON.
- Demandez à la personne de vous donner son nom et le nom de la compagnie ou de l'organisme de bienfaisance qu'elle représente et de produire une pièce d'identité avec photo. Bien la visualiser et prenez le temps de vérifier auprès de votre municipalité si la personne, la compagnie ou l'organisme a le droit d'effectuer de la vente itinérante.
- Ne donnez jamais de renseignements personnels ni de numéro de carte de crédit.
- S'il s'agit d'une occasion d'investissement, faites les recherches nécessaires. Ne signez rien et lisez tout ce qui est écrit en petits caractères.
- Vous avez droit à un délai de réflexion pour tout contrat signé à domicile.

- Renseignez-vous sur vos droits. Consultez l'Office de la protection du consommateur. Vous pouvez également consulter le Centre antifraude du Canada pour vous informer sur les différentes fraudes courantes et les conseils de prévention à leur sujet.

La Sûreté du Québec vous invite à être vigilant par rapport à ce type de sollicitation et vous rappelle que toute information sur des activités de nature criminelle peut être communiquée en tout temps, de façon confidentielle, à la Centrale de l'information criminelle au 1 800 659-4264.

Annie Thibodeau, sergente, Centre de services MRC-Louiseville, Poste MRC des Chenaux, Sûreté du Québec
819 379-7780

RELAIS POUR LA VIE MRC DES CHENAU



Venez vous amuser au profit du

Relais pour La Vie MRC Des Chenaux

Le 24 novembre à 19h00

PRIX : 7\$ en prévente / 10\$ à la porte

À Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Au Centre communautaire J-A Lesieur

(En arrière de l'église)

18 ans et plus



10 Dindes & Prix à gagner !

INSCRIPTIONS PAR TÉLÉPHONE

Johannes Leclerc au 418-362-3405

Amélie Croteau au 819-244-6381



Programmation de Novembre

Formation destinée aux proches-aidants



Une demi-journée de formation de 3 heures incluant des exercices pratiques et un guide de références, donné par deux clowns thérapeutiques expérimentées de la Fondation Dr. Clown. Cette formation vise à outiller les proches-aidants (es)

Financé par : **L'APPU** POUR LES PROCHES-AIDANTS
MAURICIE

*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*

Jeudi 8 novembre
13h00 à 16h00
660, rue Principale (Salle Beaudoin)
St-Luc-de-Vincennes

* INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Limite de 20 personnes
1-855-284-1390

Formation « Être aidant c'est positif ! »

Une formation sur les aspects positifs du rôle de proche aidant et par le fait même l'occasion d'explorer différentes méthodes de positivisme dans la vie courante.

Financé par : **L'APPU** POUR LES PROCHES-AIDANTS
MAURICIE

*Vous êtes là pour eux,
nous sommes là pour vous.*

Mardi 13 novembre 13h30 à 15h00
660, rue Principale St-Luc-de-Vincennes

Jeudi 15 novembre 13h30 à 15h00
301, rue St-Jacques, Ste-Thècle, local 207

Aider sans s'épuiser « Le couple dans la maladie »

Lorsque la maladie s'émise dans le couple, quand est-il du « nous » ? Comment continuer à être un couple à travers la maladie? Cet atelier, est une occasion de partager cet réalité entre proches-aidants et avoir des outils pour faire face aux difficultés.

Mardi 20 novembre
13h30 à 15h00
St-Luc-de-Vincennes, 660 rue Principale

Jeudi 22 novembre
13h30 à 15h00
Ste-Thècle, 301 rue St-Jacques, local 207

Café-jasette

Un breuvage à votre goût, des discussions intéressantes et un endroit chaleureux pour vous accueillir. Venez partager de bons moments avec nous, le temps d'un après-midi.
Au plaisir !



Mardi 27 novembre à 13h30
Le Villageois, St-Narcisse

Jeudi 29 novembre à 13h30
Micro-brasserie à La fût, St-Tite

Pour plus d'information ou pour inscription, contactez-nous

Ste-Thècle : 301, rue St-Jacques, local 207 / 418-289-1390 ou 1-855-284-1390 St-Luc-de-Vincennes : 660 rue Principale, 2^e étage, 819-840-0457

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 12h30 à 16h00

Vous connaissez des personnes non-membres qui pourraient être intéressées à participer à certaines de ces activités?

Invitez-les à s'inscrire!

TABLE DES MARÉES NOVEMBRE 2018 CHAMPLAIN

JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES	JOUR	HEURE	MÈTRES
1	0339	1.4	11	0003	1.9	21	0530	0.6
	1318	0.8		0933	1.1		1006	1.4
TH	1706	1.1	SU	1257	1.5	WE	1730	0.6
JR			DI	2103	1.0	ME	2112	1.4
2	0100	0.7	12	0036	1.8	22	0612	0.7
	0500	1.3		1012	1.0		0945	1.3
FR	1427	0.7	MO	1336	1.4	TH	1800	0.7
VE	1815	1.1	LU	2139	1.0	JE	2145	1.6
3	0224	0.7	13	0121	1.6	23	0657	0.8
	0615	1.3		1100	0.9		1027	1.3
SA	1536	0.7	TU	1430	1.3	FR	1839	0.8
SA	1918	1.2	MA	2227	0.8	VE	2218	1.7
4	0345	0.7	14	0212	1.4	24	0736	0.8
	0727	1.4		1145	0.8		1100	1.4
SU	1630	0.8	WE	1527	1.1	SA	1918	0.8
DI	2009	1.4	ME	2318	0.7	SA	2254	1.7
5	0448	0.8	15	0315	1.2	25	0821	0.9
	0827	1.5		1242	0.7		1145	1.4
MO	1715	0.9	TH	1627	1.0	SU	1954	0.9
LU	2051	1.6	JE			DI	2333	1.8
6	0551	0.9	16	0024	0.6	26	0909	1.0
	0918	1.6		0424	1.1		1236	1.4
TU	1800	0.9	FR	1336	0.6	MO	2042	1.0
MA	2133	1.8	VE	1739	0.9	LU		
7	0636	1.0	17	0133	0.6	27	0021	1.9
	1006	1.6		0536	1.0		1003	1.1
WE	1836	1.0	SA	1439	0.5	TU	1330	1.5
ME	2212	1.8	SA	1842	0.9	MA	2133	1.0
8	0724	1.1	18	0242	0.5	28	0115	1.8
	1051	1.7		0642	1.0		1103	1.0
TH	1915	1.1	SU	1524	0.5	WE	1430	1.4
JE	2248	1.9	DI	1930	1.0	ME	2233	0.9
9	0806	1.1	19	0345	0.5	29	0218	1.7
	1130	1.6		0736	1.0		1200	1.0
FR	1954	1.1	MO	1612	0.5	TH	1536	1.4
VE	2324	1.9	LU	2009	1.1	JE	2342	0.9
10	0848	1.1	20	0439	0.6	30	0327	1.6
	1215	1.6		0824	1.1		1303	0.9
SA	2024	1.1	TU	1657	0.6	FR	1639	1.3
SA			MA	2039	1.2	VE		

***Heure normale de l'est**